



Parlons fort pour nous faire entendre!

Stéphane Soumis

Depuis le mois de mars, les négociations n'ont jamais cessé. Bien entendu, la réalité a eu un impact important sur le déroulement des négociations nationales. Les travaux aux différentes tables de négociation ont continué. Malgré l'offre des syndicats de surseoir, le gouvernement a plutôt choisi de faire pression sur nous pour obtenir un règlement rapide, voulant ainsi profiter d'une situation qui lui est plutôt favorable (les sondages, la conjoncture économique ainsi que la capacité de mobilisation). Bien sûr, nous avons refusé de plier et avons défendu

le principe que cette négociation doit se dérouler de bonne foi dans le respect du personnel et de la démocratie syndicale.

La poursuite des négociations se fait actuellement dans une dynamique soutenue à raison d'au moins deux séances par semaine. Malheureusement, nous ne pouvons passer sous silence les nombreuses demandes de récupération présentées par la partie patronale. Des demandes qui portent atteinte à nos droits et avantages de même que plusieurs modifications en vue d'accroître le droit de gérance. Réduire les mouvements de personnel en restreignant le droit à la supplantation, introduire des dispositions favorisant la précarité, retarder le comblement définitif des postes vacants, restreindre les libérations syndicales, réduire les bénéfices concernant l'assurance salaire, retarder la progression dans les échelons salariaux, restreindre le choix des périodes de vacances, réduire le nombre de congés fériés et éliminer les horaires d'été n'en sont que quelques exemples.

Comment qualifier le peu de considération de la part du gouvernement envers le personnel de soutien scolaire? Dans ce contexte particulier de la pandémie où encore une fois nous démontrons notre engagement et notre dévouement, franchement on aurait pu s'attendre à mieux.

Cette ronde de négociation en est une déterminante. Le gouvernement doit réorienter son approche et ses priorités s'il veut espérer être suffisamment attrayant pour assurer le recrutement et la rétention du personnel de soutien scolaire. Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est important que la partie patronale soit à l'écoute de nos propositions dans le cadre de cette ronde de négociation. Restons solidaire et parlons fort!

Afin d'assurer la sécurité de tous, si vous devez venir en personne au bureau syndical, nous vous demandons de prendre un rendez-vous. De cette façon, nous serons en mesure d'assurer que les mesures sanitaires seront maximales pour tous.



CONVOCATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

26 octobre 2020 19 h

LIEU: Réunion virtuelle Zoom

Inscription obligatoire en ligne en allant sur notre site <https://ssepi.lacsq.org/> dans la section inscription. Date limite pour s'inscrire 22 octobre à 16 h : Vous recevrez votre lien zoom personnalisé le 23 octobre en fin de journée (nous devons valider la liste avant de procéder).



Des questions? N'hésitez pas à communiquer avec nous :
Par clavardage à partir du site alterego.lacsq.org
Par courriel à l'adresse alterego@lacsq.org
Avec l'assureur, par téléphone au 1-888-277-0006
Directement avec nous, par téléphone au 514-642-5899

Campagne d'adhésion du 9 novembre au 4 décembre 2020 inclusivement!

Vous vous souvenez sans doute qu'en mai dernier, la CSQ a adopté son nouveau régime d'assurance collective. Ne vous trompez pas! Bien que ce soit encore avec la SSQ (qui a été retenue par un comité de sélection après des mois de démarches), ceci est un tout nouveau contrat bien plus flexible et intéressant!

Rappel : L'adhésion au régime d'assurance collective est obligatoire selon la Loi sur l'assurance médicament du Québec. Si vous avez actuellement un droit d'exemption, vous devez quand même vous soucier de cette campagne d'adhésion et vous déclarer exempté(e), vous aurez aussi à identifier vos personnes bénéficiaires en assurance vie.

Tous les membres doivent participer à la campagne d'adhésion! Si un membre oublie de le faire, des protections équivalentes à ce que vous possédez actuellement vous seront attribuées.

Ce régime entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Si vous devenez admissible au régime d'assurance collective entre le 20 octobre 2020 et le 31 décembre 2020, communiquez avec nous.

Nouveauté pour nous! Nous aurons maintenant accès à l'assurance dentaire!

Donc, quoi faire maintenant?

- Dès maintenant : Activez « l'espace client » sur le site ssq.ca, vous aurez une longueur d'avance pour la campagne d'adhésion!
- Rendez-vous sur le site <https://alterego.lacsq.org/fr> (vous le trouverez aussi facilement sur notre site) et visionnez les nombreuses capsules, prenez connaissance des multiples changements qui rendent cette assurance réellement flexible et faites vos calculs personnels!

Formation de préparation à la retraite

Vous approchez de votre retraite? La CSQ offre une session de préparation bien structurée qui répond à vos questions! Cette formation offerte gratuitement à nos membres est fortement recommandée par les gens qui y sont allés dans les dernières années. Vous devez déboursier les frais, mais vous serez remboursé après la rencontre dès que nous avons la liste de nos membres présents.



Ces formations en vidéoconférence seront offertes de la fin septembre à la mi-décembre 2020 et plusieurs choix de dates seront offerts pour chacun des sujets traités :

- Questions juridiques,
- Adaptation psychosociale et la santé,
- Questions financières,
- Assurances,
- Régimes de retraite.

Nouveauté!
Rencontres virtuelles!

Vous devez vous inscrire en ligne sur le site de l'AREQ à areq.lacsq.org en cliquant sur le bouton *Inscription SPR* et choisir [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. Le coût d'inscription pour les sessions en vidéoconférence sera de 50 \$ pour les membres (aucun frais pour les personnes conjointes). Dans le menu déroulant, nous sommes le D-88.

Pour nous joindre : 750, 16^e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035
site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) : Homewood Santé 514-875-0720